**[ICI LOGO ET/OU NOM
DE L'ÉTABLISSEMENT]**

|  |
| --- |
| **RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS [ou MAÎTRE DE CONFÉRENCES]****ATTESTATION DES VÉRIFICATIONS POUR CHAQUE DOSSIER DE NOMINATION** |

NOMINATION DE : **M**

Je, soussigné, **M** ,

Président [ou Directeur] de [établissement],

certifie que le candidat proposé à la nomination remplit toutes les conditions exigées par le code général de la fonction publique pour avoir la qualité de fonctionnaire, ainsi que l'ensemble des conditions fixées par le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié pour être nommé dans un corps de maître de conférences (MCF) ou de professeur des universités (PR), et notamment au regard des points suivants :

* **POUR TOUS LES LAURÉATS :**

- diplômes et qualifications

- le cas échéant, activités professionnelles

|  |
| --- |
| **J’atteste par ailleurs que l’emploi sur lequel le candidat est proposé à la nomination n’est pas dans une « zone à régime restrictif » au sens de l’article R 413‑5‑1 du code pénal. Dans le cas contraire, j’atteste qu’une demande d’autorisation d’accès du candidat est en cours de traitement par le fonctionnaire de sécurité et de défense.** |

* **POUR LES LAURÉATS QUI N’ONT PAS DÉJÀ LA QUALITÉ DE FONCTIONNAIRE :**
	+ absence d’incompatibilité de la situation pénale de l’intéressé avec l’exercice des fonctions (vérifier notamment par la consultation de l’extrait n° 2 du casier judiciaire)
	+ position régulière au regard des obligations du service national de l’État dont le candidat est ressortissant
	+ possession des droits civiques
	+ absence de bénéfice, durant les six années précédant le recrutement, d'une indemnité spécifique de rupture conventionnelle soumise à l'obligation de remboursement prévue au septième alinéa du I de l'article 72 de la loi du 6 août 2019.

Vu, le directeur général des services Fait le

ou Certifié exact

Le directeur des ressources humaines Le président
 Le directeur